

Montreuil, le 30 mai 2017

Madame, Monsieur

Vous êtes candidat(e) aux élections législatives 2017. À ce titre, nous allons suivre avec attention vos prises de position en faveur d'une économie plus citoyenne, porteuse d'emplois locaux, respectueuse de la planète et favorisant la cohésion sociale.

Nous aimerions savoir quels moyens vous envisagez de mettre en œuvre pour soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS) : consolidation de ce modèle d'entrepreneuriat, meilleur fléchage budgétaire de l'État et des collectivités locales, sécurisation des modes de financement... Nous voudrions également connaître votre position sur l'organisation de l'administration centrale relative à l'ESS.

Nous ne manquerons pas de diffuser directement à nos adhérents et têtes de réseau, et via notre site internet, les éléments que vous voudrez bien nous communiquer à ce sujet. A cet effet, **pouvez-vous nous adresser votre courriel avant le 6 juin**, la mise en ligne de votre réponse sur nos supports étant prévue le 7 juin 2017.

Au nom de l'ensemble des entreprises de l'économie sociale et solidaire franciliennes que nous représentons, nous vous rappelons la place qu'elles occupent dans l'économie de notre région. L'ESS = 26 300 entreprises, avec 33 100 établissements employant 326 000 personnes à temps plein, représentant 11,8 milliards de rémunérations brutes.

L'ESS est présente dans de nombreux secteurs d'activité : services de proximité, circuits courts, développement local, santé, finances solidaires, culture, emploi et lutte contre les exclusions, assurances, protection sociale, enseignement, éducation populaire, sports...

La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Île-de-France défend les intérêts de toutes les familles de l'ESS adhérentes : coopératives, associations, mutuelles, structures d'insertion par l'activité économique, entreprises sociales, fondations, syndicats d'employeurs de l'ESS.

La loi ESS du 31 juillet 2014, que vous pourriez avoir l'occasion d'enrichir au Parlement, a renforcé les missions des Cress : représentation politique, accompagnement des entreprises - création, consolidation, développement -, formation, initiale et continue, information et sensibilisation, collecte des données statistiques et tenue des listes des entreprises de l'ESS.

En vous remerciant vivement pour votre attention et votre mobilisation, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Éric Forti, président de la Cress IdF